« En France, le tabac est responsable de 200 morts par jour », rappelle Gilbert Bouteille, Président de l'ONCD. La profession est partie prenante dans ce défi majeur de santé publique. Interlocuteurs de confiance au contact quotidien du public, les chirurgiens-dentistes peuvent en effet
délivrer des conseils
à leurs patients pour cesser de fumer et
leur
prescrire
des
substituts nicotiniques
(patchs, gommes, pastilles, inhalateurs...) désormais
mieux
rem
boursés par l'assurance maladie.

Partenaire du Moi(s) sans tabac lancé par Santé publique France, l'ONCD a également rejoint l'Appel des 100 000 , lancé par la députée Michèle Delaunay, présidente de l'Alliance contre le tabac. Une pétition dont l'objectif est de rassembler 100 000 signatures pour sensibiliser les politiques et les élus à la lutte contre le tabac, véritable enjeu de santé publique.

L'Ordre apporte son total soutien à cette mobilisation en signant la pétition et invite les confrères et consœurs à faire de même sur http://appeldes100000.fr/ afin de manifester leur solidarité . Rejoindre
l'Appel des 100 000, c'est, en effet, s'engager à

:

- Evoquer aves ses patients la consommation de tabac.

- Cibler en priorité les femmes enceintes, les populations fragiles ou en difficulté pour les alerter des dangers du tabagisme.

- Promouvoir les méthodes ou les produits favorisant le traitement de la dépendance au tabac et s'inscrire dans la dynamique de l'opération Moi(s) sans tabac .

- Ne pas laisser un fumeur quitter le cabinet sans un conseil approprié ou la remise d'un document écrit ni l' orienter vers son médecin traitant.

- Rappeler aux parents la nécessité de protéger leurs enfants en cessant de fumer.

« J'en appelle à la solidarité et à l'engagement de mes confrères et consœurs pour envoyer à nos élus un signal puissant et retentissant en faveur de la santé publique », déclare Gilbert Bouteille.